



Retail

Fiche Technique

06/2019



Knauf Primer pour crépi

Primer

Description produit

Le Primer pour Crépi Knauf est une émulsion aqueuse qui contient une résine polymérisante à base acrylique et du sable de quartz.

Conditionnement

En pot de 1 kg.

Stockage

Stocké au sec et à l'abri de l'humidité et du gel, le produit conserve toute ces qualité pendant 3 mois.

Sécurité

Se référer à la fiche de donnée de sécurité disponible sur demande ou via notre site internet www.knauf.be

Domaine d'utilisation

Le Primer pour Crépi Knauf neutralise le pouvoir absorbant du support et augmente l'adhérence du Crépi Knauf.

Il sert au traitement préalable des enduits à base de ciment à l'extérieur avant application du Knauf pour crépis.

Mise en oeuvre

Appliquer le Primer pour Crépi Knauf sur le support à l'aide d'une brosse ou d'un rouleau. Le support devra être durablement sec, exempt de particules instables et propre. Mélanger de temps à autre le contenu du seau car le sable de quartz se décante. Après usage, nettoyer immédiatement à l'eau les outils utilisés.

Mise en œuvre

Consommation

Environ 250 gr./m².

La consommation est fonction du pouvoir absorbant et de la structure du support.

Application des enduits

Avant d'appliquer l'enduit de parement attendre au plus tôt 24 heures et au plus tard 8 jours de séchage.

Remarques

Ne pas appliquer le Primer pour Crépi Knauf si la température ambiante et la température du support sont inférieures à + 5°C.

Ne pas additionner au Primer pour Crépi Knauf des produits étrangers.

Contactez-nous

Service technique :

▶ Tél.: +32 (0) 427 3 83 02

▶ technics@knauf.be

▶ www.knauf.be

Knauf Rue du Parc Industriel 1, B-4480 Engis

NOTE :

Cette brochure est destinée à l'information de notre clientèle. Elle annule toutes les précédentes. Les données correspondent à l'état le plus récent de nos connaissances, mais ne sauraient en aucune façon engager notre responsabilité. Tous droits réservés. Les modifications, reproductions photomécaniques, même si elles sont faites par extrait, nécessitent l'autorisation expresse de Knauf.